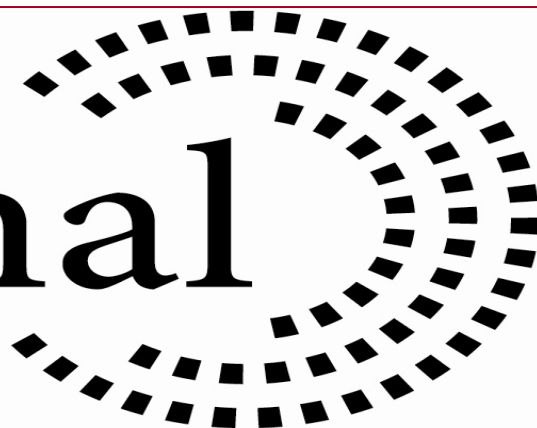


Le Kanal



« Dans une république, l'indigence est un crime social. » Joseph Lakanal

SUPPLEMENT

LE KANAL N° 22

Novembre 2011

LES BIJOUX DE LA CAPIFIORE

Nouvelles révélations

de

Jasmina Falek

On a vu dans le n° 22 du *Kanal* (www.cerclakanal.fr) comment le Conseil général de l'Ariège a financé pendant huit ans une structure parisienne de lobbyistes qui, au prétexte de la mise en valeur touristique de l'Ariège, dépensait sans compter (des centaines de milliers d'euros) pour arroser soit des amis proches (de droite ou de gauche), soit pour faire fructifier leurs affaires personnelles. La suite des aventures du Club n'est pas moins troublante.

Si le journaliste Laurent Gauthey de *La Dépêche du Midi* semble avoir fait une bonne partie du travail (édition du 5 novembre dernier) il est fort dommage qu'il ne se soit pas arrêté sur le texte de l'ancien trésorier du CAPI (Club Ariège Pyrénées Investissements), Michel Bégon, aux pages 9 et 10 de son rapport. En effet, ce dernier commence par ces mots : « Beaucoup plus critiquable est le démembrement de l'administration du CAPI entre la SARL AA Partners et l'association ISDE, dont les honoraires trimestriels sont respectivement de 12 500 euros HT et de 10 000 euros TTC en 2010... ».

Michel Bégon, énarque de son état et très prudent (contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire), ne précise pas ici que la société AA Partners a été créée et dirigée par M. Lavielle lui-même pour fournir au CAPI les prestations que ce dernier assurait en personne avant d'être atteint par la limite d'âge des contractuels du Conseil Général. En revanche, il insiste sur le rôle de l'association ISDE, qui emploie Mme Cosentino, salariée du

JC

CAPI, par un contrat commercial de louage de services. Si cette dame venait à demander aux Prudhommes la requalification de son contrat en contrat de travail, les conséquences financières pourraient être désastreuses pour le CAPI et pour le contribuable... *(Suite page 2)*

Plus loin, le trésorier Bégon suggère ce que tout le monde en Ariège sait : l'existence de conflits d'intérêts concernant M. Sabelle, membre actif du CAPI et bénéficiaire du bail emphytéotique par lequel il peut disposer à sa guise, pendant quarante ans, du palais des évêques de Saint-Lizier (véritable bijoux patrimonial) en compagnie de M. del Zappo, gérant de la société Espacim. Pour ne pas paraphraser le rapport Bégon, nous vous conseillons de lire son texte tant sa démonstration est limpide. *Le Turbulent* a publié l'intégralité de ce document sur son site : www.turbulences09.fr

A SAINT-LIZIER ET AILLEURS...

Ce qui s'est passé à St Lizier s'est produit partout, à quelques variantes près, à Guzet, à Aulus, au Carla-Bayle et aux Soulades. Le principe est simple : le CAPI ne fait pas réellement de démarche de lobbying ; il trouve parmi ses membres ou leurs proches, les promoteurs d'opérations d'aménagement immobilier conçues ailleurs et prétend que ces opérations sont le fruit des promoteurs eux-mêmes. La question qui se pose, mais à laquelle le rapport Bégon ne répond pas, est la suivante : où sont les promoteurs ? Ou, si l'on préfère : qui sont les aménageurs ?

Quant au mode opératoire, qui consiste à faire réaliser par des promoteurs privés la mise en valeur d'immeubles ou de sites remarquables de l'Ariège, il a abouti ailleurs aux mêmes résultats catastrophiques. Pour reprendre



Bruno Lavielle (à gauche) en 2006 à Foix avec Florence Patriat et Alain Chiroutre « spécialistes du tourisme industriel » / Photo DDM, archives

l'exemple du palais des évêques, le bail signé avec Espacim donne à celui-ci des droits de quasi-proprétaire pendant un temps assez long pour que les résidences puissent être vendues à des particuliers. Les promoteurs, c'est-à-dire Sabelle et del Zappo, font construire une première tranche de 30 logements, puis une seconde. Dès qu'ils voient les ventes décliner, ils arrêtent d'aménager mais ne risquent rien puisque le palais leur appartient de fait pour quarante ans. L'opération reste donc toujours bénéficiaire puisqu'elle avance au fur et à mesure des ventes et des rentrées d'argent... La « prise de risque » chère aux libéraux est donc nulle.

D'autres membres et administrateurs du CAPI ont bénéficié de ce lobbying à bon compte : Alain Juillet, par exemple, apparaît dans la désastreuse opération des Soulades dans la mesure où, à l'époque, il était à la fois administrateur du groupe Quiétudes mis en cause et administrateur du CAPI... Un contentieux très lourd a opposé les investisseurs au groupe Quiétudes dont Juillet est de-

meuré le conseiller juridique jusqu'à sa liquidation en juin 2010 . Signe de bonne santé, sans doute.

(Suite page 3)

Quant à Lapujade, aujourd'hui qualifié « d'escroc » par Lavielle, il a bénéficié des opérations du Carla-Bayle, de Guzet et d'Aulus-les-Bains. Personne ne le soupçonnait alors d'être membre du CAPI, et même à l'époque administrateur de l'association. Même quand les fiascos ont commencé à émouvoir la presse, il n'a jamais été révélé que Lapujade connaissait Lavielle et Vigneau (ancien Directeur Général des services) depuis l'enfance, qu'on lui faisait une confiance aveugle au motif que, justement, on « le connaissait » mais que cette « connaissance » aurait du au contraire, conduire les financeurs du Conseil général à plus de circonspection.

Certes Lavielle reconnaît désormais l'escroquerie de Lapujade, président de la société « Symbiosis ». Mais il laisse entendre, par l'expression « je suis tombé sur un escroc », qu'il a trouvé cet investisseur non pas au sein du CAPI mais bien en menant sa mission de lobbying. En fait le lobbyiste, Lavielle avait trouvé un copain de classe.

APRÈS L'IMMOBILIER, LA COMMUNICATION...

Si les projets immobiliers enrichissent quelques personnes, les campagnes de communication en font vivre confortablement d'autres. La société Catherine Magnien Communication, aura ainsi facturé 33 864 euros au CAPI en 2009, mais semble avoir bénéficié de sommes équivalentes chaque année depuis 2003, sans que l'on connaisse vraiment la réalité de son travail. Le rapport Bégon emploie à son propos l'expression d' « abonnée » utilisée par la Cour des comptes. Un terme peu flatteur.

Mais le CAPI de Lavielle et Bonrepaux aime communiquer, un peu comme il y a une quinzaine d'années, le Conseil Général de l'Ariège aimait la société ALS Conseil basée à Toulouse dont J.P. Bel, l'actuel Président du Sénat, alors responsable de la communication de l'Ariège, connaissait, paraît-il, bien les arcanes.

D'autres sociétés de communication apparaissent donc dans les parages. Ainsi, la société « Exirys » aurait-elle travaillé à promouvoir le département. Son site Internet classe cette collaboration dans la partie « missions événementielles ». On peut penser qu'il s'agit ici d'un travail en rapport avec l'industrie textile (spécialité de cette entreprise) dans le pays d'Olmes, mais personne ne semble véritablement en connaître le résultat. Cette société est venue en Ariège comme le confirme la photo, parue dans *La Dépêche du Midi* en 2006, représentée alors par Madame Florence Patriat. La directrice de cette société, Fabienne Patriat, gère l'entreprise pour le compte d'un certain Cuignache. Comme le précise l'ancien député européen Michel Teychenné dans son blog, ce Philippe Cuignache, gérant de la société Exirys, a été membre du bureau du GUD « Groupe Union défense ». Ce groupuscule d'extrême droite qui trouve son origine au sein de la « célèbre » faculté d'Assas de Paris, est connu pour ses positions extrémistes, pour son goût pour le maniement de la barre de fer, mais aussi pour servir régulièrement de service d'ordre au Front National. . Le 25 et le 26 novembre 1977, lors de son congrès à Paris, un bureau politique de trois membres est constitué d'Eric Constant, Serge Rep et... de Philippe Cuignache. Ce Cuignache tentera par la suite de se présenter sous différentes étiquettes politiques de droite dans les Hauts-de-Seine, sans succès.

Cela n'a semble-t-il pas gêné Bonrepaux et ses amis pourtant si prompt à se couvrir du lin rose socialiste. Toujours est-il qu'on ne comprend toujours pas ce que cette société a réellement réalisée pour le département, ni



combien elle a été rémunérée. Mme Patriat n'est certainement pas venu en Ariège gratuitement faire du tourisme social.

(Suite page 4)

LES « RELATIONS » DE BONREPAUX

Mais les années passent et les agences de communication aussi... Rappelons ici l'intervention pour un rendez-vous hypothétique au cabinet du ministre Borloo « offert » par Mme Bouquillon, (20.000 euros le rencard...), elle même gérante d'une société de communication. On se demande d'ailleurs à quoi a pu servir la dame. En effet A. Bonrepaux, avec une rare ingénuité, livre une clef de l'affaire dans une interview donnée le 12 janvier 2008 à Ariègenews. Allez-y voir, vous n'en reviendrez pas . Notre excellent homme, s'y vante, à la veille d'un sommet Franco-Espagnol, d'avoir remué ciel et terre pour l'achèvement de l'autoroute E9. Non seulement il annonce quasiment à l'avance que la concession sera confiée au groupe Vinci, mais surtout il tresse des lauriers au CAPI, à Lavielle en particulier, et affirme que « nous avons des relations avec le directeur de cabinet » du ministre Borloo, Christian Frémont (passé depuis à la direction du cabinet de Sarkozy lui-même) pour l'excellente raison qu'il a été préfet de l'Ariège... Pourquoi donc faire un chèque de 20 000 euros à une ancienne députée UDF quand on a pareilles relations privilégiées ? A creuser, non ?

Il convient aussi de chercher à comprendre pourquoi user à ce point d'agences de communication alors qu'Isabelle de Polo semble avoir été recrutée pour cela. En effet dans la *Gazette de l'Ariège* du 29 octobre 2009 on peut lire : « Depuis quelques semaines, Isabelle de Polo a rejoint l'agence départementale de développement économique Ariège Expansion afin d'assurer une mission de prospection et de promotion de projets d'entreprises industrielles et de services à l'industrie. Isabelle de Polo connaît bien l'Ariège ... concrètement, (elle) travaille dans le cadre du rapprochement entre Ariège Expansion et le Club Ariège Pyrénées Investissements. Lors de son assemblée générale du 17 décembre 2008, fidèle en cela à la stratégie édictée par le Conseil général de l'Ariège, le CAPI s'est en effet doté de nouvelles prérogatives, notamment économiques. Cette politique a été inaugurée le 16 octobre dernier à l'occasion d'un voyage d'études organisé dans le département sur le thème de l'innovation et l'industrie en Ariège. Les priorités affichées sur la feuille de route d'Isabelle de Polo ? Les contrats de revitalisation du Pays Couserans et du Pays Pyrénées Cathares sur lesquels les services du Conseil général et Ariège Expansion oeuvrent déjà depuis le début de l'année 2009. » Traduction sur le terrain : Madame de Polo est payé par Ariège Expansion et mise à disposition du CAPI en charge de la communication. Si le CAPI a un budget qui peut apparaître limité (près de 200.000 Euros quand même...) c'est qu'Ariège Expansion lui vient très souvent en aide fort sonnante... Pourquoi avoir fait travailler la société Exyris, pourtant spécialiste de la communication industrielle ? Mme Isabelle de Polo, passé par la Scène Nationale de Foix, serait- elle aussi compétente pour aider l'industrie textile du Pays d'Olmes ? Dans quel cadre peut elle travailler avec le CAPI et qu'y fait-elle vraiment ? Ces questions méritent réponses. L'affaire prenant pareille ampleur, on peut penser que c'est désormais à la justice de formuler les siennes. (Suite page 5)

J.F.

COMMENT FAIRE « CRACHER » LES ENTREPRISES ?

Le document ci-dessous apporte la preuve d'un premier versement de 15.000 Euros de l'entreprise de travaux publics Colas au CAPI en date de janvier 2010. Dans quel but ? On peut penser que l'obsession de Bonrepaux pour le prolongement de l'autoroute E9 coûte cher (sans résultat d'ailleurs) et qu'il faut cracher au bassinnet pour financer le lobbying. Contre quelles promesses faites à Colas ? Toujours est-il que cette somme sera directement versée au lobbyiste Bernard Soulier qui « travaille » en Espagne pour le compte du même CAPI. Précision ultime adressée par courrier par Mme Cosentino (employée du CAPI) : « La société Colas doit nous verser 15.000 Euros supplémentaires au deuxième semestre 2010 pour solder le montant du contrat avec E.H.F. (c'est la société du lobbyiste Soulier). Les administrateurs de Colas vont être charmés, les juges aussi.

au capital de 5 350 000 EUR
COLAS SUD OUEST
 Avenue Charles Lindbergh
 BP 342
 33694 MERIGNAC CEDEX
 Tel : 05.57.92.13.00 - Fax : 05.56.79.94.79
 RCS B 529 405 211

CAPI
 Maison des Pyrénées
 15, rue Saint Augustin
 75002 PARIS

Mérignac, le 19 Janvier 2010

Messieurs,

Nous vous prions de trouver ci-dessous le chèque n° 5039112, d'un montant de 15000.00 EUROS à l'ordre de CAPI.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Objet : Participation 2009

SOCIETE GENERALE
 PAVEZ CONTRE CE CHEQUE N° 5039112 - NON ENDOSSABLE SAUF au profit d'une banque, d'une caisse d'épargne ou d'un établissement assimilé, la somme indiquée ci-dessous.
 QUINZE MILLE EUROS

EUR 15000.00

* CAPI CAPI CAPI CAPI CAPI CAPI *

CHEQUE A DETACHER

Chèque sécurisé CNMB

PAYABLE EN FRANCE
 30005 BORDEAUX ENTREPRISES
 28 Cours de l'Intendance
 33000 BORDEAUX
 Tél. : 05 56 56 44 19

Compte n° : 60020387738 64
 COLAS SUD OUEST
 Avenue Charles Lindbergh
 BP 342
 33694 MERIGNAC CEDEX

à rédiger exclusivement en EUROS
 € *****15000.00

A Mérignac, le 19 Janvier 2010
 COLAS SUD OUEST
 Par procuration

5039112 0330100039084 037020387738

(Suite page 6)

LE CAPI: UNE « FOLLE AVENTURE »

Créé en 2003 au lendemain du départ du président du Conseil général Robert Naudi, le CAPI est une idée de Bonrepaux, de Nayrou et de Vigneau. Bruno Lavielle, ami d'enfance, est immédiatement pressenti pour en être l'animateur principal. Il le reconnaît lui même dans le rapport moral publié le 1er janvier 2007 et présenté devant l'assemblée générale du club: « Il y a en Ariège une personne à qui vous devez tous d'être là ce soir. Visionnaire et homme de caractère, c'est mon ami d'enfance Jean-Louis Vigneau. C'est lui qui, avec l'accord du président Bonrepaux et sur une idée du député Henri Nayrou, est venu me proposer cette folle aventure que nous partageons aujourd'hui. J'aimerais que vous lui témoigniez notre reconnaissance en l'élisant président d'honneur du club dont on vous proposera tout à l'heure de changer le nom en Club Ariège-Pyrénées Investissements ».

Depuis le début les membres de ce club sont quasiment tous apparentés de près ou de loin à la droite la plus radicale de notre pays et très souvent apparentés à la Grande Loge Nationale de France dont le procureur de Montgolfier a eu à s'occuper sous d'autres cieux.

LE BUREAU DU CAPI

Président d'honneur: Jean Louis Vigneau (fondateur)

Président actuel: Alain Juillet

Vice-président: Stéphane de Jurquet de la Salle

Trésorier: Pascal Pincemin

Secrétaire: Pierre Beauchef

Membres du Conseil d'Administration :

Henri Martre également président de L'ANATAP (Nouvel Aéroport Toulouse Ariège-Pyrénées), Pascal Pincemin, Jean Claude Frankel, Michel Bégon, Pierre Beauchef, Stéphane de Jurquet de la Salle, Anne Muratori Philippe, Alain Juillet, Olivier de Basire, Jacques Roudière. Antenne toulousaine : Michel Fareng et Olivier Piquemal.

(Cette liste n'est peut-être pas exhaustive tant elle à géométrie variable est malaisée à établir.)

(Suite page 7)



GALERIE DE PORTRAITS

JUILLET « LE NETTOYEUR »

Cet homme est « multiscartes » et a su mener une "triple" vie auprès de grandes entreprises, auprès de la DGSE mais aussi au sein de la Grande Loge Nationale de France. Il est né le 14 septembre 1942 à Vichy (Allier), fils de Jacques et neveu de Pierre, l'ancien conseiller politique de Georges Pompidou puis de Jacques Chirac et membre du Service de Documentation Extérieure et de Contre Espionnage (SDECE). Il a été nommé le 31 décembre 2003 Haut responsable chargé de l'intelligence économique au Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN).



Il commence sa carrière comme officier au 1^{er} RCP de Pamiers. Il quitte l'armée en 1967 pour intégrer le groupe Pernod-Ricard où il gravira les échelons jusqu'à la direction générale du développement international en 1982. Il y fréquente tout le beau monde dans le sillage d'un certain Charles Pasqua.

Par la suite, il devient directeur général de Suchard-Tobler, président du comité de coordination de Jacobs-Suchard France et rejoint en 1989 l'Union laitière normande comme directeur général adjoint. Il quitte l'entreprise après l'avoir cédé à Bongrain.

Il occupe divers postes de direction générale dans des entreprises agro-alimentaires qu'il redresse par des mesures économiques drastiques. En 2002, il prend la présidence de Mark and Spencer France et ferme l'entreprise. A l'époque on le surnomme *Alain le Nettoyeur* ou le *patron-barbouze*, au choix.

Il a occupé les fonctions de Conseiller du Commerce Extérieur de la France du 28 août 1978 au 30 septembre 2002. Il fut professeur associé en stratégie et gestion de crises au CPA /Groupe HEC de 1986 à 2002.

A titre militaire, M. Juillet est Officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'Ordre National du Mérite et a titre civil il a été fait Officier du Mérite Agricole, Chevalier des Palmes Académiques et des Arts et des Lettres.

Renseignement et intelligence économique

Le 1er octobre 2002, il devient directeur du renseignement à la DGSE. Le 31 décembre 2003, il est nommé Haut responsable chargé de l'Intelligence économique au Secrétariat général de la défense nationale (SGDN) par le Président de la République, suite au rapport « Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale » du député UMP Bernard Carayon. De la fin 2003 à 2006, Alain Juillet assurait le secrétariat du Comité interministériel de renseignement (CIR), présidé par le Premier ministre.

Affaire Clearstream

Le 30 mars 2006, le bureau d'Alain Juillet au secrétariat général de la défense nationale a été perquisitionné dans le cadre de l'affaire Clearstream . Lors de cette perquisition, M. Juillet a reconnu avoir détruit un dossier concernant l'affaire Clearstream. Il aurait avoué devant les juges Jean-Marie d'Huy et Henri Pons avoir "détruit le dossier" fin 2005-début 2006. Il expliquera plus tard aux quotidiens *Le Monde* et *Libération*, qu'il ne s'agissait que de ses notes personnelles.



(Suite page 8)

LAVIELLE, L'HOMME DE TINTIN

Bruno Lavielle est né le 5 octobre 1943 à Narbonne, d'un père inspecteur de l'enregistrement et d'une mère ariégeoise. Il a commencé ses études secondaires au lycée de Foix où il fait la connaissance de ceux qu'il appelle ses amis d'enfance : Jean-Louis Vigneau et Henri Nayrou. Mais il devra partir à Pau, au lycée privé de l'Immaculée Conception, pour y passer son baccalauréat.

Il s'essaye au concours de Saint-Cyr et devient officier en 1965 dans les chasseurs alpins. Mais il quitte précipitamment l'armée en 1977 avant même d'avoir rempli ses droits à pension. Il exerce divers métiers dans le tourisme de montagne, devient directeur commercial de la JLT Immobilier de 1995 à 2001 puis, à partir de 2001, chargé de mission « Tourisme » au Conseil général de l'Ariège.



Son union en troisième noces avec Corinne Le Goff lui apporte une aisance financière : elle est directrice de la communication de la société Nestlé ; elle est brillante et connaît du monde. Ils achètent une résidence secondaire à Chaon, en Sologne et une société de chasse ; il devient pendant un temps conseiller municipal et reçoit ses amis pour tirer le gros gibier notamment l'escroc Lapujade... Ensemble, ils créent le Club Ariège Pyrénées Investissements (CAPI) qu'il dirige de 2003 jusqu'en 2008.

Le CAPI est une association où les fondateurs jouent un rôle éminent : parmi eux le président de Simbiosis, Alain Lapujade et l'administrateur à l'époque du groupe Quiétude, Alain Juillet. On trouve aussi Jean-Pierre Sabelle, gérant de la société Espaci puis Espacim, comme membre actif. Jean-Louis Vigneau en est le président d'honneur. Lavielle n'a pas eu à chercher de « promoteurs » par un travail de démarchage épuisant : ses amis du « club » avaient déjà des projets en tête...

Le préfet Valette, suspicieux devant les approximations des statuts du CAPI, exigea de Bonrepaux qu'il mette Lavielle à la retraite dès le jour anniversaire de ses 65 ans. Ce dernier, pas ému pour autant, crée alors une entreprise de communication, AA Partners, qui va réaliser les mêmes prestations que celles que le même Lavielle fournissait quand il était salarié du Conseil général... Mais les tarifs changent. Le salarié touchait 4 725 E. mensuels, le gérant de société s'accorde 64 000 E. annuels.

(Suite page 9)

Le Kanal



HENRI MARTRE

Henri Martre est né le 6 février 1928 à Bélesta (Ariège). Il a rempli les fonctions de délégué général pour l'armement (DGA) auprès du ministre de la défense de 1977 à 1983, de président-directeur général de la société Aérospatiale de 1983 à 1992, puis de président de l'Afnor de 1993 à 2002. En poste au Commissariat général au Plan, il est l'auteur d'un premier rapport sur l'intelligence économique en 1994 intitulé *Intelligence économique et stratégie des entreprises*. Il y expose comment la détention des bonnes informations permet aux entreprises de conquérir les marchés et de mieux défendre leurs intérêts... Remarquable. Rémy Pautrat et le député UMP du Tarn Bernard Carayon l'amènent à sympathiser avec un certain Alain Juillet, qui deviendra plus tard, on l'a vu, Haut responsable chargé de l'intelligence économique auprès du Premier ministre et président de l'Académie de l'intelligence économique.



Henri Martre, qui n'a jamais caché son engagement politique à droite, deviendra en 1998 conseiller pour l'Europe du fond d'investissement CARLYLE, qui gère les capitaux d'institutions financières et de fortunes personnelles comme celle de la famille Ben Laden. Dénoncée par la presse anglo-saxonne pour trafic d'influence, CARLYLE a cependant tissé un réseau d'influence important en Europe : à son conseil d'administration siègent des personnalités comme John Major, ancien premier ministre de Grande Bretagne, Georges Bush père ou encore Otto Pohl, ancien président de la Bundesbank. .

FRANCIS DEJEAN

Francis Dejean est né en 1961 d'une famille d'agriculteurs. Le 1^{er} mars 1988, il est, suite à un concours qui fait l'objet de contestation, nommé attaché territorial au Conseil général de l'Ariège. Il devient chargé de mission « affaires légales » et profite de son poste pour insérer, dans les dossiers que présentait le président du Conseil général Naudi, des notes juridiques contestables. Devant l'assemblée du département, un certain Bonrepaux pointait alors les inexactitudes des dossiers ...

Robert Naudi finira par se débarrasser de Dejean qui est recruté alors par le maire de Narbonne comme secrétaire général adjoint en vue des élections municipales, avec mission de conserver la commune à droite. Pas de chance : le socialiste Bascou devient maire de la ville, renvoie Dejean pour incompatibilité politique mais, miracle, l'homme est aussitôt récupéré par Bonrepaux comme directeur des services de l'Ariège.

(Suite page 10)

Parallèlement à son parcours professionnelle, Francis Dejean mène une carrière de joueur de rugby : à Foix de 1980 à 1986, puis à Narbonne de 1987 à 1997. Il s'y fait remarquer en 1992 pour avoir piétiné un joueur de Clermont-Ferrand, Marc Pradier, qui a eu le nez arraché sous ses coups. Curieusement sa condamnation en correctionnelle n'entachera pas sa carrière de fonctionnaire : il avait sûrement un bon avocat .

Il revient en Ariège après l'éviction de Robert Naudi, fait une nouvelle allégeance et ses méthodes font le bonheur de Bonrepaux. On lui doit la convention passée avec la société Espaci pour le palais des évêques de Saint-Lizier, l'organisation du Smdea et l'accueil de la société Symbiosis pour les projets d'aménagement de Guzet, d'Aulus et du Carla-Bayle. Il s'occupe des relations du Conseil général avec l'Apajh de son ami Jean-Louis Vigneau et travaille intensément à « l'épanouissement » du personnel du Conseil général.

MICHEL BÉGON

Michel Bégon (de Robert Bousquet) que les élus socialistes de l'Ariège menacent de poursuites, écrit depuis le milieu des années 1990 des articles sur ce département. De la préhistoire à l'économie territoriale, des guerres de Religion aux grands et petits personnages qui ont marqué de l'Ariège, Michel Bégon balaie des milliers d'années d'histoire au gré de ses centres d'intérêts et de ses rencontres. Né en 1934 à Paris de vieilles familles ariégeoises descendant de gentilshommes verriers, dont il garde la maison à Gabre, près du Mas d'Azil. Il est un arrière-petit-fils de Leopold de Robert Bousquet, souffleur de verre aux Verreries de Moussans à la fin du XIXème siècle. Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration, il a fait sa carrière de fonctionnaire au ministère de l'Economie et des Finances. Il est administrateur de l'Amicale des Ariégeois de Paris et membre permanent, en tant qu'historien, du conseil d'administration de l'association familiale La Réveillée, qui regroupe les descendants de cinq familles de tradition verrière dans le Sud Ouest : de Robert, de Grenier, de Verbizier, de Suère, de Riols de Fonclare. L'Académie de Languedoc lui a décerné le prix Clémence-Isaure pour ses articles sur l'histoire de l'Ariège.

ET DANS LA PROCHAINE EDITION DU *KANAL*...

-L'organigramme complet de « l'organisation » du pouvoir politique et économique dans le département.

- Les liens particuliers entre le CAPI et le CRP Consulting (comme on se retrouve...)



Réalisé par Gilles Balbastre et Yannick Kergoat

Avec Arlette Chabot, Laurence Ferrari, David Pujadas...

Genre : Documentaire - Durée : 1h44 mn

En 1932, l'écrivain Paul Nizan publiait *Les chiens de garde* pour dénoncer les philosophes et les écrivains de son époque qui, sous couvert de neutralité intellectuelle, s'imposaient en véritables gardiens de l'ordre établi. Aujourd'hui, les chiens de garde sont journalistes, éditorialistes, experts médiatiques, ouvertement devenus évangélistes du marché et gardiens de l'ordre social. Sur le mode sardonique, «Les nouveaux chiens de garde» dénonce cette presse qui, se revendiquant indépendante, objective et pluraliste, se prétend contre-pouvoir démocratique. Avec force et précision, le film pointe la menace croissante d'une information produite par des grands groupes industriels du Cac 40 et pervertie en marchandise.

Proposé par le Cercle Lakanal en avant-première nationale (ce film ne sortira au cinéma qu'en Janvier 2012) . C'est une exclusivité, d'autant que le film sera suivi d'un débat, avec l'un des deux réalisateurs, Gilles Balbastre, et animé par Michel Naudy, Président du Cercle Lakanal.

Une grande soirée à ne pas manquer au profit du Cercle Lakanal.

Vendredi 9 décembre – 21h00

Centre Culturel de Tarascon-sur-Ariège

Tarif unique : 5 Euros

LE KANAL

Journal du Cercle Lakanal

Site :

www.cercelelakanal.fr

Courriel :

contact@cercelelakanal.fr

Directeur de la publication :

Michel-Stanislas Naudy